

Les forestiers officiellement regroupés

Une dizaine de propriétaires de forêts du pays Monts et Barrages créent une association pour mutualiser la gestion et les travaux, et bénéficier de subventions.

Après plusieurs mois de préparation, les membres fondateurs ont finalisé la création de l'Association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF) du pays Monts et Barrages.

Le bureau a été constitué, le règlement intérieur et les statuts finalisés. Les statuts seront bientôt déposés très prochainement en préfecture, marquant la création officielle de l'association.

Cette initiative rassemble déjà une dizaine de propriétaires représentant 240 hectares, avec pour objectif de favoriser une gestion concertée et durable des forêts du territoire.

Gestion durable

Le regroupement sous forme d'Association syndicale libre de gestion forestière permet de mutualiser la gestion et les travaux et de bénéficier d'aides forestières, notamment une aide de l'État qui pourrait subventionner la rédaction du plan simple de gestion est qui est incertaine pour l'année 2027.

Les autres propriétaires forestiers sont appelés à « saisir l'occasion » de gérer leurs bois avec l'aide d'autres propriétaires et d'un professionnel forestier. Le gestionnaire forestier – expert forestier, coopérative ou



Le bureau de l'association est composé de Carole Duché Narbonne (présidente), Bernard Pommaret, Jean-Pierre Bosdevigie, Armand Meyzeaud, Yves Roynard et Guillaume Torrent.

gestionnaire indépendant – sera choisi après la rédaction d'un cahier des charges cet été.

Cette initiative s'inscrit dans les enjeux actuels de gestion durable des massifs forestiers du territoire Monts et Barrages, où morcellement, isolement et complexité des démarches freinent souvent les propriétaires dans leurs projets de gestion.

Cette démarche s'adresse à tous

les propriétaires du pays Monts et Barrages (communauté de communes : Briançonnais, Noblat et Portes de Vassivière), quelle que soit leur surface et ne disposant pas encore d'un gestionnaire forestier. ●

SI CETTE INITIATIVE VOUS INTÉRESSE, QUE VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VOUS POUVEZ CONTACTER INÈS MAZALAIGUE : INES.MAZALAIGUE@CNPF.FR ; 05.55.69.57.60 OU 06.59.34.15.19.